

## Produits de la mer : 2018 réduit le déficit commercial de la France

Après 5 années consécutives de hausse des importations, en moyenne de 1% en volume et de 5% en valeur, l'année 2018 a connu une légère baisse des importations françaises des produits de la mer (- 0,1% en volume et - 1% en valeur), à un niveau historiquement élevé à plus de 6 milliards d'euros et 1,17 million de tonnes poids net ou 2,1 millions de tonnes en équivalent poids vif.

Couplée à une légère hausse des exportations, de 1% en valeur à 1,67 milliard d'euros et 354 kt, l'année 2018 a donc permis de réduire le déficit commercial en produits aquatiques de la France de 1,8%, à 4,34 milliards d'euros.

### Une amélioration des performances à l'export

Cette évolution passe notamment par une amélioration des performances à l'export sur les pays germaniques (en valeur : Allemagne : + 12%, Suisse : + 10%, Autriche : + 12%). Les dix premiers clients des produits aquatiques français, totalisant les trois quarts de ses exportations, demeurent en effet ses voisins européens, l'Espagne reprenant à l'Italie le premier rang en valeur perdu en 2017.

À l'importation, la Norvège retrouve la première place en volume devant l'Espagne grâce à de nouveaux volumes d'algues et de hareng fumé et la domine largement en valeur, le Royaume-Uni se plaçant deuxième. La Norvège représente ainsi à elle seule plus de 13% de la valeur totale des importations françaises de produits aquatiques.

Fournisseur mineur de la France, le Canada bénéficiait en 2018 de la mise en œuvre du CETA. Si les volumes globaux d'échanges ont peu évolué, restant dans la moyenne des cinq années précédentes autour de 7,1 kt, on peut toutefois noter une hausse de 48% des importations de homard vivant, au seul détriment des États-Unis.

### Saumon : La Norvège reprend la main

On observe une reprise de la hausse des importations, à + 3%, retrouvant avec 176 kt, le niveau de 2012. En valeur, les importations de saumon de la France atteignent un nouveau record, à plus de 1,35



milliard d'euros. <sup>[1]</sup> Sur le frais, avec une hausse de la Norvège sur le frais entier (+ 9%, à 85 kt) alors que le prix moyen est resté élevé à 6,44 €/kg (baisse de 3% seulement).

On retrouve les tonnages de 2012 mais avec un prix qui est supérieur de 67%. Sur l'Écosse et l'Irlande, origines plus qualitatives (prix moyens supérieurs de 13% et de 48% par rapport à la Norvège), on a un reflux des volumes par rapport à 2017, de 9% (à 26,8 kt) et 28% (à 3,5 kt) respectivement.

On note aussi une baisse de la part des volumes de saumon frais importés sous la forme de filets, passée de 22% à 14% de 2015 à 2019. Sur le congelé, la forte hausse de prix du saumon américain (+ 36%, à 7,84 €/kg), importé en congelé entier, a entraîné une baisse notable des volumes (- 17%, à 4,5 kt). Sur les filets congelés, l'origine chilienne redevient la principale, juste au dessus de 6 kt.

En saumon fumé, la Pologne connaît en 2018 un rebond de 24% de ses exportations vers la France, approchant les 6 kt, avec un prix qui s'élève de 4% alors que celui de la matière première refluit, montrant un positionnement plus qualitatif, qui permet à la valeur de ces importations d'atteindre des niveaux records à près de 90 millions d'euros.

À l'exportation, le saumon est en recul continu, particulièrement pour le saumon fumé qui perd 21% en volume à 3,1 kt, avec des chutes marquées sur les principaux marchés destinataires que sont l'Italie (- 19%) ou la Belgique (- 45%).

### **Cabillaud : Domination affirmée de l'Islande sur un marché qui s'oriente de plus en plus vers le frais**

Les importations françaises de cabillaud s'élèvent à 78,7 kt et se partagent essentiellement entre frais et congelé. La part de marché du frais progresse, passant de 51% à 55% de la valeur et de 40% à 44% des volumes entre 2016 et 2018.

Sur les filets congelés, les volumes en provenance Chine baissent fortement, de 23%, alors que l'Allemagne devient le deuxième fournisseur de la France avec un doublement de ses volumes en 2018.

Six autres pays (Pologne, Russie, Islande, Norvège, Danemark, Espagne) sont également des fournisseurs importants et réguliers pour la France en filets de cabillaud congelés, avec des positionnements en prix compétitifs.

En congelé entier, l'origine américaine, portant sur de la morue du Pacifique, domine largement. <sup>[1]</sup> En frais, la dynamique islandaise sur la fourniture de filets de cabillaud frais se renforce, avec des volumes encore en croissance de 17% en 2018. L'Islande représente



désormais plus de la moitié des volumes de filets de cabillaud importés en France alors qu'elle ne pesait que le quart en 2013 et a porté depuis lors la totalité de la hausse de ce marché. Avec un positionnement en prix élevé, à 9,98 €/kg, ces importations atteignent désormais une valeur de 109 millions d'euros.

Les importations en frais entier voient leur part relative baisser, de 50% à 3% du volume et de 32% à 26% de la valeur cabillaud frais importé entre 2014 et 2018, et demeurent dominées par la Norvège alors que le Danemark voit ses parts de marché diminuer continuellement au profit de la Pologne.

### **Crevette : L'émergence de nouveaux pays producteurs**

Les importations de crevette en France sont essentiellement constituées (86% des volumes) de crevettes tropicales d'élevage ou de pêche importées congelées et destinées à la cuisson en France.

Le tonnage importé reste stable en 2018, à 111 kt, mais bénéficie de l'évolution à la baisse des cours mondiaux pour voir sa valeur baisser de 6% à 822 millions d'euros. En termes d'origine, l'Équateur reste le premier fournisseur de la France, avec plus de 32 kt, chiffre dans la moyenne des cinq années précédentes, et un prix moyen qui baisse de 11%, à 6 €/kg.

L'Inde voit ses volumes baisser de 17% à 10,9 kt, avec un prix plus élevé que la moyenne et qui n'a pas baissé dans les mêmes proportions. Madagascar conserve son positionnement haut de gamme, tant sur les espèces élevées que pêchées, avec un prix moyen de 12,17 €/kg, mais voit ses volumes légèrement fléchir de 7% à 6,5 kt après une forte hausse de 25% en 2017.

L'année 2018 voit aussi l'émergence de nouveaux pays exportateurs vers la France, à la faveur du développement mondial de la pénéculture : Nicaragua, Mexique, Cuba, Iran, Pérou... À noter que les volumes exportés ont augmenté de 6 % en 2018, notamment vers le premier client l'Allemagne.

### **Thon : Les importations françaises se maintiennent**

Le thon est essentiellement importé sous forme de conserve, en provenance d'Espagne, des Seychelles, de Côte d'Ivoire, d'Équateur, de Maurice ou du Ghana. Les volumes croissent de 3% en 2018 et atteignent 208 kt, pour 497 millions d'euros, avec un prix moyen qui prend 5,7%, à 2,39 €/kg.



Les importations de thon albacore voient une chute sur le congelé avec des volumes divisés par trois alors que les arrivages en frais augmentent légèrement.

Pour les thons tropicaux, les exportations incluent les débarquements de la flotte thonière tropicale, en Côte d'Ivoire, Seychelles, Maurice ou au Ghana, ainsi que les expéditions vers les conserveurs espagnols. Les volumes concernés sont importants en congelé pour du listao (44,8 kt pour 55,8 millions d'euros), de l'albacore (32 kt, pour 65,8 millions d'euros) et du patudo (4,5 kt pour 6,5 millions d'euros).

Les exportations de thon rouge vivant ont généré un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros, essentiellement vers Malte. Les bonnes captures de thon germon ont été orientées vers le marché espagnol, à hauteur de près de 3 000 tonnes pour plus de 8 millions d'euros.

Les exportations de thon en conserve chutent de 21,5%, avec les deux premiers marchés en baisse notable, Royaume-Uni (- 29%) et Belgique (- 12,7%) et une progression de l'Allemagne (+ 10 %).

### **Huître : Une diversification des destinations des huîtres françaises**

Les huîtres françaises sont désormais exportées dans plus de 80 pays, confirmant la position de leader mondial de la France sur le marché de l'huître destinée à être consommée crue, avec 11,8 kt exportées pour un montant record de 88,5 millions d'euros. Les résultats de 2018 ont toutefois été marqués par des aléas sanitaires qui ont freiné les exportations sur les principaux pays destinataires pendant l'été. Ainsi les volumes à destination de l'Italie, de la Chine et de Hong Kong sont-ils en repli sur l'année de 16%, 13% et 17% respectivement. À l'inverse, les marchés de taille moyenne se sont développés (Pays-Bas : + 27%, Espagne : + 18%, Suisse : + 130%), et notamment dans les pays où existe ou se développe une hôtellerie internationale de luxe (Émirats Arabes Unis : + 28%, Thaïlande : + 65%, Maroc : + 91%).

### **Moule : des importations qui restent importantes et s'orientent vers l'Espagne**

La production domestique de moule demeure insuffisante pour satisfaire la demande des consommateurs, en été et tout au long de l'année, rendant indispensable le recours à des volumes importants d'importations, s'élevant à 43,9 kt en 2018.

Dans ce contexte, la production espagnole, dont les coûts de production sont bien inférieurs, continue d'alimenter le marché, avec



des volumes en hausse de 14% à 19 kt. Cette hausse se fait au détriment des moules en provenance des Pays-Bas et d'Irlande, dont les volumes se rétractent de 11% et 31%, alors que leur prix prenait 11% et 14% respectivement.

Les moules congelées se contractent fortement, avec une division par 2,5 en deux ans, atteignant seulement 6,5 kt, réparties sur l'ensemble des origines (Nouvelle-Zélande, Espagne, Irlande, Danemark). Les moules en conserve, essentiellement en provenance du Chili, demeurent stables à 60,7 kt grâce à leur prix très compétitif (0,6 €/kg).

### **Sardine et maquereau : Des importations de petits pélagiques en repli net**

Le marché de la sardine et du maquereau voit les pêcheurs et transformateurs français être en compétition directe avec les pays voisins. Aussi les importations peuvent-elles prendre la forme de produits frais, congelés ou en conserve, mais les conserveurs peuvent aussi chercher à privilégier les pêcheurs français quand la ressource est bien présente.

En 2018, on observe une baisse nette du volume des importations de sardine congelée (- 36% à 5,8 kt) mais aussi des conserves (- 12% à 31,6 kt), du Maroc (- 14%) comme du Portugal (- 7%). Seuls les volumes en frais se maintiennent à 3 kt. Pour le maquereau, le scénario est similaire en congelé (- 24%), frais (- 31%) et conserve (- 7%).

### **Truite : L'importation pour satisfaire la croissance de la demande**

L'année 2018 voit une inversion de l'équilibre de la balance commerciale avec une valeur des importations qui dépasse pour la première fois celle des exportations (46,1 contre 32,9 millions d'euros). Les volumes sur les deux versants restent toutefois en croissance, atteignant 7 953 tonnes à l'export et 7 344 tonnes à l'import.

À l'export, les volumes portent essentiellement sur le marché du repeuplement avec de la truite vivante, plus faiblement valorisée, en dessous de 3 €/kg, à destination de l'Allemagne, de Belgique, de la Suisse, des Pays-Bas ou du Luxembourg. Le marché du vivant présente également des opportunités sur le marché du matériel génétique à destination des pisciculteurs (œufs embryonnés, alevins), avec des exportations de l'ordre de 3 M€ vers l'Iran, la Pologne, la Turquie, l'Équateur, l'Albanie ou encore le Liban. En produit frais, le marché export est plus faible, voire en décroissance sur la truite fumée.

À l'importation, les volumes consistent essentiellement en truite fraîche entière, avec une croissance de 23% en 2018, similaire à celle de l'an dernier, et portée par l'origine espagnole (+ 48%) qui couvre



désormais près de 90% des importations sur ce produit, au détriment de la Norvège (- 60%) et du Danemark (- 38%).

La truite congelée suit également une évolution proche, avec une croissance des volumes de 25% liée à la hausse des apports d'Espagne au détriment de la Turquie. Elle bénéficie d'un prix inférieur de 15% au frais.

On relève également une hausse de 160% des importations de truite fumée, avec plus de 1 000 tonnes d'origine Pologne alors que son prix est proche de celui des productions domestiques, reflétant surtout un déficit de matière première pour les transformateurs français.

### **Bar et daurade : Des challengers qui s'affirment**

Sur ces deux espèces issues de la pisciculture marine méditerranéenne, les importations françaises restent dominées à 60% par la Grèce et l'Espagne.

Cependant, la dynamique est forte du côté de la Turquie ou de la Croatie, avec des volumes en croissance en 2018 de 13% et 74% pour la daurade et 35% et 5% pour le bar, mais un positionnement différent sur le marché : l'offre turque est proposée à un prix inférieur de près de 1 €/kg au prix grecs alors que l'offre croate leur est supérieure de 0,4 €/kg à 0,5 €/kg. Cette arrivée de nouveaux acteurs, qui plus est dans un contexte économique difficile en Turquie, a entraîné une baisse de 15% des prix du bar et de la daurade royale d'élevage entre 2015 et 2018.

Lien article : <http://www.agro-media.fr/dossier/32913-32913.html>

